

2^{EME} SEMINAIRE ANNUEL DU CONSEIL FRANÇAIS DE LA FINANCE ISLAMIQUE « LA FINANCE ISLAMIQUE DE L'ADAPTATION A L'INNOVATION » ORGANISE A PARIS DU 8 AU 9 OCTOBRE 2010

INTRODUCTION

La finance Islamique connaît un développement florissant qui suscite beaucoup d'intérêt dans le monde et plus particulièrement en Europe, amenant de nombreux pays à s'interroger sur les opportunités réelles d'intégration de cette finance qui se dit alternative, aux côtés des activités conventionnelles. La France, très en retard par rapport à d'autres pays comme l'Allemagne, la Grande Bretagne ou encore les Etats Unis, se heurte à des obstacles d'ordres techniques, légaux et politiques. C'est dans ce contexte privilégié pour l'échange sur les problématiques de finance Islamique que le Conseil Français de la Finance Islamique (COFFIS) a organisé la deuxième édition de son séminaire annuel. Les travaux du séminaire intitulé "La Finance Islamique : de l'Adaptation à l'Innovation", ont porté sur l'adaptation des produits financiers Islamiques au contexte social et juridique français, voire sur l'investigation de pistes d'innovation de nouveaux produits qui soient à la fois conforme à la Chari'ah et au cadre légal en France. Evénement unique en son genre en France, ce séminaire a rassemblé des acteurs politiques, des professionnels de la finance et des représentants d'organismes internationaux acteurs en finance Islamique, des juristes, ainsi que des universitaires et des étudiants. Le séminaire est parvenu ainsi à réunir environ 150 personnes venues de France, d'Allemagne, du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, du Sénégal, et de plusieurs pays du Moyen-Orient.

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Le séminaire s'est fixé comme objectif de faire progresser les réflexions sur les questions suivantes :

- *Quel est le potentiel d'adaptation de la finance Islamique et du cadre juridique français ?*

- *Entre initiatives françaises et innovations dans les produits financiers Islamiques, quels sont les efforts nécessaires pour aboutir à une expérience réussie ?*
- *La conformité des produits Islamiques est-elle remise en cause par l'adaptation au cadre français ?*

DEROULEMENT DU SEMINAIRE

Le séminaire était organisé sous forme de conférences plénières, de sessions de formations et de tables rondes avec traduction simultanée.

1^{ère} journée : 8 Octobre 2010

Discours d'ouverture (M.Nouri - A.Chachi - A. Ibn Biyyah)

Le séminaire a été inauguré par Monsieur Mohammed Nouri. Ensuite Monsieur Abdelkader Chachi et Cheikh Abdallah Ibn Biyyah ont exposé une présentation générale de la finance Islamique, ses principes, ses différents types de transaction, les deux piliers sur lesquels elle se fonde et quelques exemples d'établissement d'institutions Islamiques en Europe.

1^{ère} Table Ronde : Dynamique de l'adaptation : nouvelles mesures applicabilité et potentiel (H. Hamid Hassan, T. Dissaux – G.Causse –E. Jouini)

Pendant cette première session ont été présentées les initiatives françaises en finance Islamique. Ainsi, des solutions d'adaptation de la finance Islamique au contexte français ont été abordées, notamment la mise en place d'instructions fiscales relatives aux divers produits de la finance Islamique, à savoir les *Sukuk, Murabaha, Istisna, Ijara, Mudaraba, Wakala, Salam*, etc...Par ailleurs, les voies d'adaptation du cadre juridique français pour qu'il puisse accueillir les opérations de crédit Islamique (OCI) ont été également traitées. En se basant sur l'identification des points de similitude et différence entre le crédit conventionnel et le crédit Islamique, il a été déduit que des ajustements devraient être apportés au cadre légal français pour qu'il puisse embrasser les produits financiers Islamiques.

2^{ème} Table Ronde : S'adapter de la théorie à la pratique (N. Chaar - C. D'Armaille - A. Khouildi)

Lors de cette deuxième session ont été présentés le rôle de l'AAOIFI dans le développement des produits financiers Islamiques et la place de la recherche dans l'effort d'adaptabilité des normes de la Chari 'ah au cadre juridique français. Entre assimilation et adaptation, quelle stratégie adopter dans le développement des produits financiers Islamiques est une autre problématique qui a été traitée au cours de cette session.

3^{ème} Table Ronde : Les innovations en produits financiers Islamiques : Témoignages et retour d'expérience (A. Khouildi - H. Hassan - L. Feddad - N. Hideur)

Lors de cette troisième session ont été présentés des exemples de projets en matière d'innovation en produits financiers Islamiques, notamment ceux pilotés par l'Institut Islamique de Recherche et de Formation Islamique (IIRF). Il y a eu également un retour d'expérience du projet d'implémentation du mode de financement "Salam" en Algérie qui a su faire le compromis entre les exigences Chari 'ah et les contraintes opérationnelles.

4^{ème} Table Ronde : Conformité une affaire de tous : régulateurs, acteurs du marché financier et clients (A. Jaballah - Y. Soualhi - A. Najjar)

Au cours de cette session ont été expliquées les causes de la divergence des avis juridiques en droit musulman des affaires et les principes régissant l'innovation dans la jurisprudence Islamique des affaires. A été soulignée également l'importance du rôle des Comités Chari'ah pour assurer l'harmonie entre les différents avis et pour contrôler la conformité des produits financiers Islamiques avec les principes et l'éthique de la finance Islamique.

2^{ème} journée : 9 Octobre 2010

Présentation de la journée de formation

La deuxième journée du séminaire a été dédiée au public souhaitant suivre une micro-formation en finance Islamique afin de mieux connaître ses fondements, son potentiel et les perspectives qu'elle offre par rapport à la

finance conventionnelle. La première demi-journée a été organisée sous forme d'interventions sur des sujets aussi variés que les fondements et les finalités de la jurisprudence musulmane en droit des affaires, convergences et divergences entre banquier Islamique et banquier conventionnel, la micro-finance Islamique et son impact économique et social, la structuration des produits financiers Islamiques,La deuxième demi-journée a été animée par des ateliers de travail portant sur quatre thématiques : Atelier Banque Islamique, Atelier Produits et Structuration, Atelier Audit et Jurisprudence, Atelier *Takaful* et *Re-Takaful* et Fonds d'Investissement.

CONCLUSION

Certes, la crise économique mondiale a remis en cause plusieurs préceptes de la finance conventionnelle. La question de la finance Islamique en tant qu'alternative s'impose, mais les obstacles au passage à la pratique semblent insurmontables pour des pays comme la France. Ce séminaire a permis de comprendre les enjeux de l'introduction de la finance Islamique en France et l'importance de continuer les travaux d'adaptation. Il a également permis de prendre conscience du chemin à faire et des efforts à engager, aussi bien par l'innovation de produits financiers Islamiques compréhensibles par le cadre français, que par l'adaptation de la culture juridique, des normes comptables ainsi que des normes prudentielles françaises aux normes de la Chari'ah.

Le séminaire a été l'occasion, notamment, de montrer le progrès réalisé jusqu'à présent par la juridiction française qui a adopté en 2010 quatre instructions fiscales (*Soukook, Mourabaha, Ijara, Istisna*) publiée en août 2010. Ce séminaire a aussi été une opportunité pour plusieurs institutions leaders de la finance Islamique (tels que l'IIRF, l'AAOFFI et les banques Islamiques de plusieurs pays) de soutenir la France dans sa démarche de développement de la finance Islamique en proposant leur appui et leur expertise. La bonne couverture de l'événement par les médias (Aljazeera, Aljazeera Live et France 24) a largement contribué à diffuser les messages forts du séminaire.

Enfin, les avancées et les projets d'adaptation de la finance Islamique en France exprimés dans ce séminaire annoncent le début d'un travail de longue haleine qui nécessitera de multiples relances et renforts, notamment à l'occasion de futurs séminaires et rencontres internationales.